

Conditions Générales - Tous produits et services Le Rucher de Lilou - Apisource®

Conditions applicables pour l'année 2018, révisables en fonction du marché et des récoltes.

Préambule

A réception du règlement qui vaut validation de sa commande, le client déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ou prestation ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales.

Article 1- Objet

Le présent contrat a pour objet la vente de service de Parrainage et d'Adoption d'Abeilles et de Ruche, la vente de matériel d'apiculture, de miel, produits dérivés et spécialités de plantes et graines pour tisane et soins divers. Entreprise immatriculée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre Agricole des Vosges 88 Epinal sous le n° 829 528 165 et n° 533 521 365.

Article 2- Durée – Formule - Responsabilités

Les produits et services proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Le Parrainage ou l'Adoption prend effet au premier règlement bancaire enregistré. La durée de l'engagement est de un à trois ans à date anniversaire du contrat, renouvelable. Les frais de port sont compris pour l'envoi du miel dans un rayon de 50km autour de Bussang. Les productions sont saisonnières et strictement limitées aux récoltes annuelles.

LES FORMULES - Nous élevons l'Abeille Carniolienne - il est préférable de réserver votre Adoption avec installation sur votre site du mois d'Août jusqu'à Mars. (Réservation de l'essaim)

Formule Parrainage : Nous nous engageons à assurer l'entretien complet de la ruche et sa colonie (alimentation, soins, assurance), à remplacer les abeilles en cas de maladie, mortalité sur la base des assurances professionnelles de la chambre de l'agriculture, à fournir la quantité de miel en guise d'intérêt de son placement, à faire figurer ou pas selon votre souhait, le nom du parrain et/ou de la marraine, ou votre logo sur la ruche et avec votre adresse sur l'étiquettes des pots de miel, à vous fournir des photos.

Formule Adoption avec installation sur notre site : En plus de ce qui est prévu pour le Parrainage, nous rachetons chaque ruche mise à disposition la 3e année pour la somme de 40€ ou en miel (port compris jusqu'à 50km), pour contrat non renouvelé.

Formule Adoption avec installation sur votre site : Obligation de souscrire une assurance RC. Nous nous engageons à vous livrer du matériel neuf et un jeune essaim avec une reine fécondée à l'installer chez vous, à peindre la ruche à la couleur de votre choix, à définir deux demi-journées par an pendant 3 ans sur votre site d'intervention pour vous guider.

Le service comprend le Pack Apiculteur soit une varreuse avec chapeau et gant de protection, un lève cadre, un enfumoir en inox, une brosse abeille, 10 feuilles de cire de corps et de 9 hausses. Ce service ne comprend pas le Pack Miellerie (couteau, bac à désoperculer, extracteur, seau verseur gradué, maturateur, tamis, seaux). Nous pouvons nous charger de l'extraction de votre miel ou vous proposer ce pack.

Prestation dans la limite de votre engagement et selon le tarif en vigueur le jour de la validation du contrat. Aucune prestation de Parrainage ou d'Adoption ne sera traitée sans que le contrat, nous ait été renvoyé, daté et signé par courrier ou remis à notre point d'accueil, Le Rucher de Lilou [4, route des Sources 88540 BUSSANG](#) et que le règlement nous ait été versé. Le client pourra compléter à tout moment son engagement en cours ou sa commande par un autre contrat ou en passant une autre commande.

Article 3- Tarifs

Les tarifs en vigueur sont consultables et téléchargeables à tout moment sur notre site internet : www.apisource-plantes-miel.com correspondant au Parrainage, Adoption et produits sont précisés dans les différents onglets en ligne. Les prix de nos services et nos produits sont indiqués en montant toutes taxes comprises. Nous nous réservons le droit de modifier ces prix à tout moment. En cas de changement, les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement. Les produits demeurent notre propriété jusqu'au complet encaissement du montant facturé. Les produits et services vendus sont destinés aux Particuliers et aux Professionnels. Un tarif spécifique à nos clients privilégiés est proposé ainsi que pour la vente du matériel de l'apiculteur (tarif dégressif par quantité), renseignements sur contact@apisource-plantes-miel.com ou au [06 71 99 75 23](tel:0671997523). Le retour des pots vides et couvercles donne lieu à remise sur la commande suivante d'un même article.

Article 4- Commande - Souscription

Pour passer commande ou souscrire un contrat, il convient de faire votre demande par mail, téléphone, courrier, sur place ou directement en ligne sur notre site internet avec ou sans l'aide du bon de commande ou du contrat d'engagement pour le Parrainage ou l'Adoption sur notre site internet dans la partie « [Qui sommes-nous ?](#) » et « [Documents à imprimer](#) ». La commande ou le service sera traitée à réception de votre règlement, des frais de traitement peuvent être appliqués. Vous pouvez faire votre demande par téléphone du lundi au samedi inclus 9h à 18h. Le contrat est à nous retourner, complété et signé, accompagné de votre règlement à Le Rucher de Lilou [4, route des Sources 88540 BUSSANG](#). A votre demande, merci de nous préciser s'il s'agit d'un [Bon Cadeau](#), et s'il y a lieu de vous faire parvenir vos pots à [date](#) ou [période précise](#) soit en-dehors des mois de septembre, octobre.

Article 5- Disponibilité

Les services et produits qui sont proposés sont valables et livrables dans la limite de leurs disponibilités ainsi que la faisabilité de la prestation. Si un service ou produit serait indisponible après la souscription de votre contrat ou votre commande, nous vous informerons par mail, téléphone ou courrier et un produit de remplacement équivalent vous sera proposé.

Article 6- Livraison

a. Frais et généralités

Les frais de livraison, d'emballage et de préparation de commande sont compris dans le montant jusqu'à 50km autour de Bussang pour tous les produits et services. Au-delà de 50 km livraison sur la base d'une livraison en France métropolitaine (onglet emballage et livraison sur notre site internet). Les livraisons hors de la France sont soumises selon les tarifs postaux, routiers et aériens en vigueur. **Le choix de notre transporteur** est défini en fonction du poids du colis. Sur simple demande, nous fournirons au client le numéro de suivi afin de suivre l'acheminement du ou de ses colis. Les produits sont expédiés à l'adresse de livraison que vous nous avez indiquée. Le client est responsable des données fournies et de la validité de ces dernières. Il doit s'assurer d'être en mesure de recevoir correctement les colis et la mise en place des installations (adoption sur votre propriété chez vous, nous fournir des photos du terrain ou indications précises de la nature des emplacements) et de préciser toutes les informations nécessaires pour le bon acheminement de la marchandise. En cas de changement d'adresse, il doit nous en informer au plus tôt.

Le droit de facturer nous est réservé pour un nouvel envoi dans le cas de changement d'adresse non stipulé, adresse erronée, incomplète, boîtes aux lettres non identifiable. Nous ne pouvons être tenu pour responsable des conséquences dues à un retard de livraison par les services d'acheminement utilisés. Les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts. Nous nous réservons le droit de modifier les moyens d'acheminement ou prestataires de transport par un service équivalent. **Pour les Parrainages, Adoptions avec installation sur notre site**, validés et réglés, les expéditions ont lieu en septembre, octobre. Vous avez la possibilité de choisir une autre période. **Pour une installation chez vous**, le matériel ainsi que l'essaim et la reine sont livrables début avril à fin juillet et selon la disponibilité des Essaims à réserver.

b- Envoi des colis

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Il appartient au client de refuser le colis si celui-ci semble douteux, colis endommagé, déjà ouvert etc. Dans le cas où vous constateriez à posteriori un litige, seules les demandes accompagnées d'une photo explicite du colis litigieux seront traitées. Le remplacement du colis abîmé (pots cassés) dans le cas de l'acceptation du colis par le client au préalable sera laissé à notre appréciation. Pour des raisons de disponibilité et de poids, une commande peut être livrée en plusieurs fois au client. Une ristourne sur renouvellement de commande du même article en cas de retour intact des pots vides, verres et couvercles est appliquée.

c- Cas de force majeure

Sont considérés comme cas de force majeure, la guerre civile ou étrangère, les émeutes, les actes de terrorisme, les destructions totales ou partielles de locaux et installations de production ou autres, les perturbations dans les transports, les difficultés d'approvisionnement, les mesures douanières de quelque nature ou origine que ce soit, ou tout autre événement fortuit qui empêchent ou retardent totalement ou partiellement l'exécution de nos obligations. Dans un premier temps, l'événement suspend l'exécution du contrat ; si l'événement de force majeure a une durée supérieure à un (1) mois, le client aurait alors la possibilité de résilier la commande en cours et il serait alors procédé à son remboursement dans les conditions.

Article 7- Paiement

Modes de règlement : soit par chèque libellé à l'ordre de « Apisource » ou en espèce accompagné, le cas échéant du bon de commande ou du contrat Parrainage, Adoption de la fiche « Campagne de Sauvegarde des Abeilles », téléchargeable et imprimable sur notre site internet partie « [Qui sommes-nous ?](#) » et « [Documents à imprimer](#) ». Soit par virement (RIB transmis sur demande). Dans le cas de litiges relatifs au paiement d'une ou plusieurs échéances et après relances auprès du porteur, nous nous réservons le droit d'annuler votre commande et de conserver les sommes versées comme avance sur paiement. **Pour le Parrainage :** Si engagement de plus d'un an, le règlement suivant est possible à l'anniversaire de la signature de contrat de l'année 2, 3 etc.

Pour une installation chez vous : Un acompte de 30 % sera encaissé à réservation. Un 2^e règlement de 70 % du solde restant à la livraison, un 3^e et 4^e règlement, l'année 2 et 3 à date anniversaire du contrat qui représente la moitié du solde restant.

Article 8- Résiliation

En cas de résiliation anticipée, nous ne rembourserons en aucun cas les sommes versées en totalité ou partiellement. Le client a la possibilité de résilier la prestation en adressant à cet effet une lettre en recommandée avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-après, Le Rucher de Lilou [4, route des Sources 88540 Bussang](#).

Article 9- Informations nominatives

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 10- Droit applicable et juridictions compétentes

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation de ce contrat, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. A défaut, les tribunaux Français seront seuls compétents.